



Le cœur d'ARCHAMPS

Feuille d'infos n°27 novembre 2016



Chers Archampoises et Archampoises,

« On ne vous voit pas beaucoup Monsieur le Maire ! » ... J'entends cette phrase assez souvent de la part de mes concitoyens, qui se demandent ce que peut bien faire leur édile toute la journée. Qu'ils soient rassurés : comme mon équipe, je travaille tous les jours pour la commune. Mais nous ne sommes pas toujours visibles dans nos actions.

Pour vous donner un exemple d'une semaine type de maire, elle ressemble à cela :

- lundi 9h-18h : travail en Mairie puis 18h-20h Bureau des Maires de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et une fois par mois 20h-22h (voire 23h), conseil communautaire ;
- mardi 9h-19h : travail en Mairie avec une permanence de 14h à 19h, suivi d'une réunion de majorité tous les 15 jours ou d'un Conseil municipal tous les mois entre 20h-22h (voire 23h) ;
- mercredi et jeudi : ces journées sont consacrées à mon activité professionnelle de professeur de droit à Lyon, ce qui implique des allers-retours réguliers à la Faculté de droit de Lyon et des déplacements fréquents en France ou à l'étranger ;
- vendredi : 9h-18h en Mairie et au Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois, ou à la Société d'Economie Mixte d'Archamps et du Genevois qui anime la technopole.

Quand vous ajoutez en moyenne 4 ou 5 heures de représentation le samedi et le dimanche, voire des interventions en pleine nuit, en cas d'accident ou d'incident graves sur le territoire de la commune... je ne peux malheureusement pas vous rencontrer tous individuellement.

Heureusement je ne suis pas seul : les services de la mairie sont à votre écoute, les adjoints sont à votre service et les conseillers municipaux sont votre voix.

Dans le cadre de leur délégation, mes adjoints sont autant de « maires » à votre service : Laura Devin, pour l'urbanisme et le Centre Communal d'Action Sociale ; Serge Fontaine, pour la voirie et les travaux ; Mireille Domenjoud, pour les écoles et Gaël Louchart pour la médiation et la communication.

Vous pouvez contacter, pour chaque hameau ou quartier des conseillers municipaux engagés qui sont autant de relais vers la Mairie : Olivier Silvestre pour le chef-lieu sud ; Nicole Weyer, pour le chef-lieu nord ; Jean-Marc Brangeon pour les Crêts d'Acier la route d'Annecy ; Olivia Simeoni et Denis Baudet pour Arbigny ; Christophe Gironde et Yves Pellet pour Chotard ; Marie-Claude Bonnamour, Michelle Lanche, Florence Tchoulfayan et Gaetan Zoritchak, pour Vovray et la route de Vovray ; Severine Chopard Ridez, Dessislava Manuard pour Blécheins. N'hésitez pas à les solliciter ; ils transmettront vos demandes aux commissions ou aux groupes d'actions concernés et l'information reviendra toujours en Mairie.

Pour les plus jeunes, vous pouvez aussi déposer en mairie ou sur internet (site, forum) vos demandes et/ou réflexions pour le conseil municipal de la jeunesse.

Bref, si vous ne voyez pas le maire, si vous n'arrivez pas à obtenir un rendez-vous, ne soyez pas inquiets. A Archamps, la démocratie est participative, n'oubliez pas vos élus, n'oubliez pas les citoyens engagés : ils sont vos premiers porte-paroles !

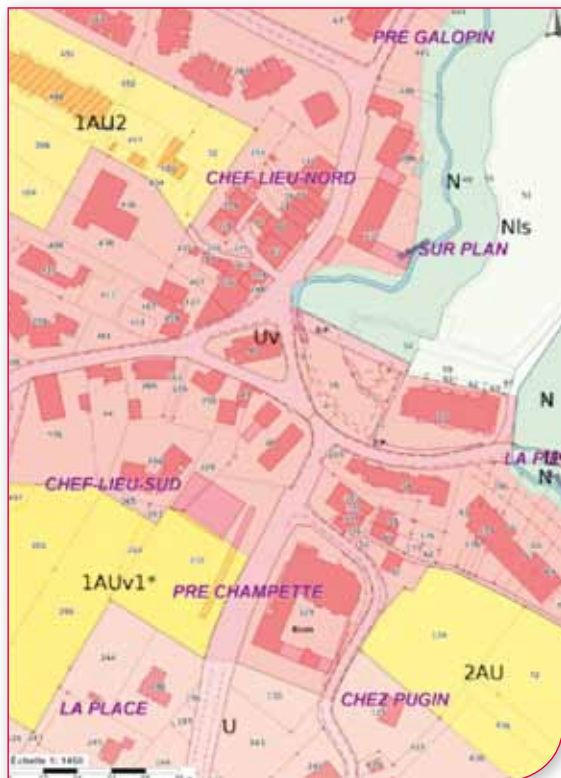
Archamps, le 24 novembre 2016
Le Maire, Xavier Pin

Mairie d'ARCHAMPS

Révision du PLU

Le 8 mars 2016, le conseil municipal a adopté le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune.

Son objectif : la mise en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé en décembre 2013.



Le programme de cette révision en 3 étapes :

- le diagnostic, en cours de finalisation, qui vous sera présenté le 18 janvier 2017 en réunion publique ;
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui fixe les orientations de développement de la commune pour les 10 prochaines années ;
- le règlement et le zonage, qui déterminent les règles pour les constructions et projets futurs.

Achat d'un terrain, construction d'une maison, d'un abri de jardin, création d'une clôture, abattage d'un arbre, la haie de mon voisin m'envahit,... : ces questions vous parlent ? Parce-que nous avons tous recours au Plan Local d'Urbanisme à un moment ou à un autre, les citoyens ont droit à la parole lors de cette procédure de révision.

Pour cela, plusieurs outils sont à votre disposition :

- la tenue d'un registre où toutes les propositions concernant le projet pourront être déposées aux jours et heures d'ouverture de la Mairie au public ;
- une rencontre avec le service Urbanisme de la Mairie lors de sa permanence, tous les mercredis de 15h à 19h (sur rendez-vous de préférence) pour consulter les documents d'étude du PLU ;
- une adresse mail : plu@mairie-archamps.fr dédiée à vos commentaires, réflexions, attentes, demandes spécifiques ;
- **une réunion publique d'information qui aura lieu le mercredi 18 janvier 2017 à 20h à la salle polyvalente.** Cette première réunion permettra de présenter les règles essentielles auxquelles est soumis notre futur Plan Local d'Urbanisme, ainsi que le diagnostic communal. Ce sera également le lieu pour poser vos questions à l'équipe menant ce projet.

Une boulangerie à Archamps ?

L'équipe municipale s'attelle à un projet qui trouve sa place dans le projet d'aménagement du chef-lieu (choix du lieu d'implantation du futur groupe scolaire, aménagements des mobilités, structures de loisirs...) : la création d'une boulangerie.

L'équipe s'enrichit d'expériences concluantes dans les communes voisines. Ce mois-ci, élu(e)s et technicienne Archampoise sont allés à Menthonnex-en-Bornes pour comprendre comment le Maire, Guy DEMOLIS, avait fait renaître l'ancienne école du village en boulangerie. Un grand merci à Guy Demolis.



Boulangerie-pâtisserie de Menthonnex-en-Bornes (photo : O.SILVESTRE)



Nous restons, aujourd'hui encore et avec grand plaisir, en compagnie de Suzette Fontaine.



C'était la guerre donc.

Quand je travaillais à Saint-Julien, parfois il y avait beaucoup de neige. Pas moyen de rentrer à vélo. Alors je prenais le train.

Une fois, arrivée à Archamps il ne s'arrête pas ! Puis point d'arrêt avant Annemasse, hein ! Alors je commence à faire des pieds et des mains. Alors à Collonges ils ont ralenti, m'ont fait descendre à contre voie ! Entre temps il y avait ma mère et un voisin qui étaient venus m'attendre à Archamps. Le voisin craignait de l'accompagner parce qu'il y avait le couvre-feu à six heures. Puis arrivée à Collonges, je me suis dit, bah.. je fais quoi ?

Heureusement, ils sont venus me chercher et on n'a personne rencontré pour rentrer, point d'allemand ! Mais, je me souviens, on a eu peur ce jour-là ! Enfin, voilà quoi.

Il y avait tellement de neige parfois que souvent, quand j'arrivais au Pont de Combe, il m'arrivait de porter le vélo sur les épaules, parce que des chasses neige, y en avait pas beaucoup, ils passaient une ou deux fois dans la journée, avec quatre ou six chevaux, un triangle en bois. Ça avait retombé de la neige. Alors moi, je portais le vélo depuis le Pont de Combe jusqu'au chef-lieu, même plus haut. Et parfois, il y avait d'énormes congères, alors vous voyez...

On est en 43, 44, 45 par là. Il y avait beaucoup de neige à ce moment-là.

Après, je me suis mariée en 1951.

Et je suis venue habiter ici (Blécheins).

Mais racontez-nous, osais-je, dites-nous comment ça s'est passé votre rencontre avec votre futur mari. Le livre de la vie de Suzette s'ouvre plus grand, tandis qu'elle en tourne les pages et que nous l'écoutons.

Je me suis mariée à un paysan que je ne connaissais pas.

Tous les dimanches après-midi, on allait danser là où il y a l'auberge maintenant, sur des disques. On se réunissait les jeunes, et on dansait.

Puis un dimanche, mon (futur) mari est descendu avec son copain d'ici, ils nous ont vu là-bas, ils sont rentrés.

Il m'a invité à danser, enfin bref, c'est comme ça qu'on s'est connu. Voilà !

Beaucoup de garçons d'Archamps sont venus vers moi. Puis après ils partaient en disant que j'étais pas une fille pour eux, vous comprenez. J'étais la fille de l'institutrice, c'était tout nouveau tout beau, alors voyez...

Pourtant je connaissais la campagne puisque mon père était agriculteur, je l'aidais pendant les vacances, tout ça, je connaissais le boulot. Mais les garçons me trouvaient, comment dire...

Un tout petit peu trop bien pour eux en somme ? Suzette opine, humblement.

Et puis mon mari me connaissait très peu ; il savait que j'étais la fille de l'institutrice, mais c'est tout ; hé bien c'est lui que j'ai connu, qu'était un paysan 100 % quoi. Je pense qu'il n'a pas regretté parce que j'ai travaillé autant que les autres femmes en ayant cinq enfants, etc... voilà.

La vie de femme de paysan, c'était dehors toute la journée. Moi, j'avais ma belle-mère qui faisait à manger, alors j'étais dehors toute la journée. Même l'hiver !

J'avais 26 ans quand je me suis mariée.

J'habitais avec mes beaux-parents.

Ils nous ont donné leur chambre en haut à l'étage et puis c'est tout.

Comment c'était votre vie de bru ?

Moi je travaillais dehors presque toute la journée, même l'hiver, enfin, on allait au bois. Et puis ma belle-mère faisait le ménage, elle faisait la vaisselle, tout ça, et quand les enfants arrivaient de l'école, elle s'en occupait, voilà.

J'étais presque tout le temps dehors, à part quand il pleuvait. Quand il pleuvait, je lavais la lessive !!!

Quelle femme !

91 ans, une pêche extraordinaire doublée d'un tempérament bien trempé.

Respect Suzette !

Séverine Chopard – Laurent Kalonji

« Un ancien qui disparaît, c'est comme une bibliothèque qui brûle. Proverbe africain »

Savourez l'automne à l'Auberge d'Archamps

Quand les saisons s'invitent dans nos assiettes, c'est toute l'harmonie du rythme naturel qui envahit nos sens. C'est ce que nous propose **Guilhem Gazeau** notre aubergiste, par la création depuis mi-octobre, d'un « **menu tradition** » à 29 €. Composé d'une **terrinerie de magret de canard fumé** en entrée, d'une **blanquette de veau « Comme Hélène »**, en résonnance à une cuisine familiale fleurant bon les souvenirs d'enfance, ou d'un **bœuf bourguignon** en plat principal, le tout ponctué d'un **dessert de la carte au choix**, cette proposition s'avère offerte du mardi au vendredi midi inclus fort alléchante et s'inscrit dans la dynamique novatrice caractérisant notre chef. Alors n'hésitez pas, rendez-vous à la rencontre des saveurs d'antan, que nos grands-mères savaient si bien nous concocter et surtout, **n'oubliez pas de réserver au 04 50 94 10 52.**

Gaël Louchart



Foyer du ski de fond !



A.T.S.
Association Télési du Salève

L'hiver arrive !!

La saison hivernale pour les sports de glisse au Salève va bientôt commencer.

Nous vous attendons nombreux cet hiver pour le ski alpin et nordique à La Croisette.

En 15 minutes, vous changerez de décor, une équipe dynamique sera là pour vous accueillir sur des pistes bien préparées.

Le foyer de fond vous offre une possibilité de location de skis et chaussures ainsi que des raquettes et une salle hors-sac toute rénovée est à votre disposition.

Nous faisons appel à de nouveaux bénévoles, si vous disposez d'une journée, deux ou plus durant la saison, rejoignez-nous, nous avons besoin de vous.

Foyer nordique du Salève : www.fnds.frt

Télési de Salève : www.teleskidusaleve.com

Repas des aînées

Le traditionnel repas des aînées organisé par le CCAS de la commune a eu lieu le dimanche 20 novembre 2016 à la salle des fêtes. Ce fut l'occasion pour nos séniors archampoises, âgés de 67 ans et plus, de se retrouver pour un moment convivial et festif.

M. GAZEAU, l'aubergiste de notre commune leur avait concocté un délicieux repas. Le service fut assuré par des conseillers municipaux, ainsi que des membres du conseil municipal de la jeunesse, et du CCAS.

Notre animateur DJ Mikael (et son accordéon) a mis une ambiance « du tonnerre » dès le début des festivités (déguisements, jeux, danses...). Toute l'assemblée se prêta au jeu, M. le Maire y compris !

Les élus et les membres du CCAS qui ont mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation se réjouissent du succès de cette belle journée.

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer n'ont pas été oubliées. Des repas ont été livrés à domicile et à la maison de retraite de Saint-Julien.



Anna Horvath expose à l'auberge d'Archamps

Anna vous invite à visiter son espace artistique actuellement à l'Auberge d'Archamps et ce jusqu'au mois de février.

Anna Horvath est une jeune mère de famille, installée en Suisse depuis 5 ans. Originaire de Szentendre près de Budapest, elle fut inspirée par cette belle cité où l'art est présent partout. A travers ses œuvres, on voyage avec Anna, depuis l'enfance dans les thèmes et jusqu'à ce jour dans les techniques. On retrouve dans chaque tableau, un aspect de sa personnalité faite de spontanéité et de rébellion, d'amour des éléments, de poésie et d'énergie et de dynamisme exprimé par les techniques et les matériaux employés. Un univers où se mêlent rêve et réalité dans une harmonie communicative.

Pour en savoir plus:

<https://www.facebook.com/annabies.me>, annasagok@gmail.com.

Cette exposition est présentée par : « Art'Place » (exposition, vente, location, espaces de diffusion d'art contemporain) à Genève. Cette structure propose une exposition d'artistes contemporains du 12 décembre au 17 janvier 2017, à la Cité du Temple, au n°1, Pont de la Machine, 1204 Genève, dont Anna Horvath : www.artplace.co

Gaël Louchart



Cérémonie du 11 novembre 2016



La commune remercie Madame la Députée Virginie Duby-Muller, les Porte-Drapeaux, la fanfare de Saint-Julien et les Conseillers municipaux de la jeunesse, ainsi que les citoyens venus célébrer cette commémoration du centenaire de la première guerre mondiale.

Déclaration de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



Un nouveau véhicule électrique pour les déplacements des agents techniques communaux !



Le programme des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé en 2014 par le Ministère de l'Environnement encourage les actions concrètes qui diminuent les effets du changement climatique. Dans ce cadre, la commune d'Archamps a été subventionnée pour l'achat de son véhicule électrique à hauteur de 37 %.

Le véhicule est utilisé par les agents techniques pour effectuer les trajets intra-commune et ne pollue pas l'air avec du CO₂. **Cela permet d'éviter l'émission de plus de 2 tonnes de CO₂/an par rapport à un véhicule diesel !**

Rézo pouce

Vous avez été plusieurs à participer au Rallye Rezo Pouce des 7 et 9 novembre derniers et nous vous en remercions.

Les temps d'attente et de trajets de chacun ont été analysés et la gagnante est... : Melle Alexia ROUGEMONT !!!

Alexia a effectué le trajet A/R Vovray – Douane de Croix de Rozon en stop pour ensuite récupérer le bus et se rendre à son école Suisse. Elle n'a attendu que 4 minutes à l'arrêt Vovray pour être prise par la 3^{ème} voiture et pareil au retour.

Bravo à Alexia qui est invitée à venir récupérer son lot en mairie !



Camille 17 ans fait du stop avec Rezo Pouce pour aller au lycée.

Faites comme Camille, utilisez Rezo Pouce pour vos déplacements quotidiens !

Infos, inscriptions ou impressions de fiches destination :

Natacha : 04 50 43 63 64



Rappel réunion publique

Votre cadre de vie vous tient à cœur ?

Les habitants peuvent eux-mêmes monter un plan d'actions pour l'avenir d'Archamps !

Le 6 décembre à 19h en salle polyvalente, venez écouter l'état des lieux du village et vous inscrire au groupe action projet qui définira des projets pour l'avenir dans les domaines du social, de l'environnement et de l'économie.

La réunion se finira par une soupe géante concoctée avec un légume de chacun !

Infos : 04 50 43 63 64

Plan d'action pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes

L'augmentation des échanges internationaux favorise l'importation volontaire ou fortuite, de nouvelles espèces. Même si certaines ont permis d'améliorer notre cadre de vie, d'autres peuvent se propager de manière abondante et poser des problèmes en perturbant profondément les écosystèmes et les espèces autochtones.

Ces espèces dites invasives sont aujourd'hui considérées comme la seconde cause d'érosion de la biodiversité, après la destruction des habitats.

En partenariat avec la Communauté de Communes du Genevois, une lutte contre la Renouée du Japon, espèce envahissante venue d'Asie, a été entreprise sur des parcelles d'Archamps. Les propriétaires ont été avertis et une entreprise de paysage est venue procéder aux coupes.